



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7517^e séance

Mercredi 2 septembre 2015, à 11 h 35
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Churkin	(Fédération de Russie)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Casimiro
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Zhao Yong
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Sison
	France	M. Bertoux
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	M. Baublys
	Malaisie	M ^{me} Adnin
	Nigéria	M. Laro
	Nouvelle-Zélande	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Tchad	M. Cherif
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation au Libéria

Lettre datée du 21 juillet 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur le Libéria créé en application de la résolution 1521 (2003) (S/2015/558)

Lettre datée du 31 juillet 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2015/590)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 11 h 35.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en russe*) : Étant donné que c'est la première séance du Conseil de sécurité pour le mois de septembre, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M^{me} Joy Ogwu, Représentante permanente du Nigéria, pour la manière dont elle a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois d'août. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadrice Ogwu et à sa délégation pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Libéria

Lettre datée du 21 juillet 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur le Libéria créé en application de la résolution 1521 (2003) (S/2015/558)

Lettre datée du 31 juillet 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2015/590)

Le Président (*parle en russe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2015/670, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/590, qui contient une lettre datée du 31 juillet 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

J'appelle également l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/558, qui contient une lettre datée du 21 juillet 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur le Libéria créé en application de la résolution 1521 (2003).

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre le projet de résolution aux voix.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Angola, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Fédération de Russie, Espagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Venezuela (République bolivarienne du)

Le Président (*parle en russe*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2237 (2015).

La séance est levée à 11 h 40.